

Don de la vingtième compagnie du premier régiment d'artillerie détaché au fort de Bitche (Moselle), lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don de la vingtième compagnie du premier régiment d'artillerie détaché au fort de Bitche (Moselle), lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 98-99;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_15888\\_t1\\_0098\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15888_t1_0098_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

# Séance du 26 fructidor an II

## (vendredi 12 septembre 1794)

### Présidence de BERNARD (de Saintes) (1)

La séance est ouverte à onze heures.

*Vive la République! vive la Convention nationale! Périssent à jamais les dominateurs!»*

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

#### 1

Un membre fait lecture de la correspondance dont l'extrait suit :

Le conseil général de la commune de Pont-de-Vaux, département de l'Ain, félicite la Convention nationale sur ses travaux et sur son énergie à foudroyer les tyrans et les traîtres; il lui adresse un mémoire tendant à démontrer l'établissement d'un chemin direct entre les rivages de la Saône et le Jura.

**Mention honorable, et insertion au bulletin, renvoi au comité des Ponts et chaussées (2).**

[*La vingtième compagnie du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à la Convention nationale, le 29 thermidor an II*] (4)

Représentans d'un peuple libre,

La 20<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie en détachement au fort de Bitche toujours jalouse d'observer toutes les loix n'en connoit point qui la prive du plaisir de vous féliciter sur votre conduite vraiment énergique du neuf et dix de ce mois.

En faisant tomber les têtes des conspirateurs qui avoient médité la ruine du peuple après avoir usurpé sa confiance vous avez augmenté sa haine pour la tyrannie et sa vigilance à déjouer l'imposture.

Cet exemple de justice et de vigueur digne d'un peuple libre est la consternation des despotes la joie des républicains et le salut de la patrie.

Dignes Représentans, continuez vos salutaires et glorieux travaux, toujours nous vous seconderons de tous nos efforts, à votre voix nous volerons où le salut de la patrie l'exigera et dans tous les tems vous nous trouverez disposés à verser notre sang pour sa défense.

Les seuls sentimens qui nous animent sont l'amour de la patrie, la haine des tirans, des traîtres et conspirateurs, le respect des loix et un attachement inviolable à la Convention.

Daignez en accepter comme un foible hommage trois cent vingt huit livres formant notre solde d'une demie décade. Soyez auprès de nos frères d'armes mutilés dans les combats pour la défense de la patrie, l'interprète de notre affection, de notre désir d'ajouter aux

#### 2

Les citoyens composant la vingtième compagnie du premier régiment d'artillerie, en détachement au fort de Bitche, département de la Moselle, félicitent la Convention nationale d'avoir fait tomber la tête des derniers conspirateurs, l'invitent à continuer ses glorieux travaux, lui témoignent qu'ils la seconderont de tout leurs efforts, et qu'ils sont prêts à verser leur sang pour la défense de la patrie; ils terminent ainsi :

« Représentans, daignez accepter comme un faible hommage 328 L, formant notre solde d'une demi-décade; soyez auprès de nos frères d'armes mutilés dans les combats l'interprète de notre affection, de notre désir d'ajouter au triomphe de la République, et de partager leur gloire en courant les mêmes dangers.

(3) P.-V., XLV, 210-211. *Bull.*, 29 fruct. (suppl.) La somme indiquée est de 328 L.

(4) C 318, pl. 1296, p. 5. *Ann. Patr.*, n° 629; *C. Eg.*, n° 762.

(1) *Débats*, n° 722, 429.

(2) P.-V., XLV, 210.

triomphes de la République et de partager leur gloire en courant les mêmes dangers.

*Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Périssent à jamais les dominateurs !*

CHIQUELE, caporal, LAMBERT, artificier, plus une soixantaine de signatures.

### 3

Les administrateurs du district de Tarbes, département des Hautes-Pyrénées, félicitent la Convention nationale du triomphe que la vertu vient de remporter sur le crime, et le patriotisme sur l'aristocratie et l'intrigue, par la chute du nouveau Catilina et de ses infâmes complices. Ils font l'éloge de la conduite que le représentant du peuple Monestier a tenue dans leur département; ils rendent témoignage à ses vertus civiques et privées, et demandent qu'il y soit envoyé de nouveau pour y régénérer les autorités constituées.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (5).

### 4

Les sans-culottes composant la société populaire de Toile-à-Voile [ci-devant Saint-Jean-de-Bournay], district de Vienne, département de l'Isère, félicitent la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie dans les journées des 9 et 10 thermidor, l'invitent à demeurer à son poste pour affermir la République et le bonheur du peuple, et jurent entre ses mains de lui être constamment attachés, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la République.

Ils annoncent qu'indépendamment des dons précédemment faits à la patrie par cette société, elle vient de déposer au district, pour les défenseurs de la liberté, une boucle d'argent, une paire de bottes, trois paires de souliers, deux gibernes, trente-deux paires de guêtres, trois culottes, une chemise, un drap, deux paires de bas, deux cols, deux paires de boucles de jarretières, une de col, une baïonnette avec son fourreau, vingt cinq livres de charpie, 30 L 15 s. en numéraire métallique, et six quintaux de chiffons pour papier.

Ils annoncent aussi que, sur l'invitation du département pour la construction d'un vaisseau, les citoyens de cette commune ont déjà donné, dans une dé-

**cade, 1 600 aunes de toile à voile, qui vont être expédiées.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (6).**

[Le président et les secrétaires de la société régénérée des Sans-culottes de Toile-à-Voile, ci-devant Saint-Jean-de-Bournay, à la Convention nationale, le 30 thermidor an II] (7)

Législateurs,

Ils sont passés ces moments désastreux, où les ennemis de notre liberté répandirent avec audace le système destructeur de tout principe et de toute moralité; la raison a repris son empire et l'athéisme est rentré dans le néant avec les monstres qui le produisirent.

Il est passé ce tems malheureux où Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs scélérats partisans, sous le voile du patriotisme, voulaient se diviser la République et se soutenir dans leur trône, par la superstition et la féodalité, et de là tous les maux, tous les abus qu'ont proscrits cinq ans de travaux. Les insensés! ont-ils pu jamais croire que le peuple put fléchir le genoux devant de pareilles idoles, lui qui a renversé un trône souillé de crimes? Non, le génie tutélaire de la France, qui se joue des projets liberticides, et qui ne veut que le règne de l'égalité: votre surveillance et votre courage énergique ont fait disparaître ces monstres du sol de la liberté.

Continuez, Législateurs, à affermir la République, le peuple est là pour seconder vos hautes destinées qui tendent au bonheur général.

Dès que nous fûmes instruits des dangers que la chose publique avait courus, nous frémîmes d'horreurs, en renouvelant de nouveau notre serment, réunis à tous les habitants de la commune, qui assistent à toutes nos séances de ne reconnaître et de n'obéir qu'aux décrets de la Convention, de nous réunir autour d'elle pour lui servir de rempart contre les atteintes de la tyrannie, et de réprendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang; de vouer une guerre éternelle aux tyrans, aux traîtres, aux conspirateurs et de vouloir que l'unité et l'indivisibilité de la République. Soyez certains que nous tiendrons notre serment.

Restez donc à vos postes, pour consolider à jamais le grand œuvre de la régénération française. C'est le vœu unanime des sans-culottes de la société et de tous les citoyens de cette commune.

Le président et les secrétaires de la société.

PIEHAT, président, FAURS, secrétaire, plus une autre signature illisible.

P.S. Indépendamment des dons fait pour les défenseurs de la République énoncés dans le Bulletin de la Convention du 24 floréal, la Société a fait déposer dans les magasins mili-

(5) P.-V., XLV, 211.

(6) P.-V., XLV, 211-212.

(7) C 318, pl. 1296, p. 6.